



Erreur de diagnostic médical

Par **emmachacha**, le **10/09/2013** à **19:40**

Bonjour,

Suite à une erreur de diagnostic j'ai perdu une partie de mon acuité visuelle qui ne peut pas être corrigée par des verres .

J'avais une dmla que mon ophtalmo n'a pas diagnostiqué à temps pour agir le plus rapidement possible .

Quelle est la procédure à suivre pour une indemnisation ?

Merci d'avance